



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 377 · Septembre 2025

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Thibaud PERRUCHOT	Diacre	06 50 04 07 58	tperruchot@hotmail.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

Première "parole de vie" : "tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces" (Lc 10, 27)

Dans le bulletin de cet été je vous ai annoncé mon intention d'étudier avec vous les dix "paroles de vie" qui sont la condition *sine qua non* pour obtenir le Royaume des cieux. En ce mois de septembre, nous commençons donc par la première et sans doute la plus décisive des dix paroles.

Le cardinal Robert Sarah nous a réveillé cet été à Sainte-Anne d'Auray. Dans le sillage du Benoit XVI, il nous a rappelé, qu'en dernière analyse, pour tout homme et toute femme, c'est *Dieu ou rien...* Il nous a invité à adorer Dieu.

Nous devons donc nous interroger : quelle est la place de Dieu dans ma vie ? Avec sainte Jehanne d'Arc, est-ce que je peux dire que ma devise personnelle est : "Messire Dieu premier servi" ? Ou bien dois-je confesser que Dieu n'est pas le Seigneur de ma vie ?

Mais alors qui est notre Dieu ? "Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi" (Ex 20, 3). Quelle est notre idole qui prend la place de Dieu dans nos vies ? Le pouvoir ? L'argent ? Le plaisir ? La gloire et la réputation ? La nourriture ? Les vêtements ? Les réseaux sociaux ? Les écrans ? Autre chose ? Quelqu'un ?

Dans chaque "parole de vie" il y a ce que nous pourrions appeler un aspect positif (un appel à faire le bien) et un aspect négatif (une interdiction de faire le mal). Le monde, qui gît au pouvoir de satan (cf. 1 Jn 5, 19), n'y voit que des interdits. C'est faux.

Comme l'enseigne le Catéchisme Romain (ou Catéchisme du concile de Trente) : « le premier des préceptes embrasse la foi, l'espérance et la charité ». C'est par ces trois vertus théologiques que nous sommes reliés à Dieu depuis notre baptême et que nous pouvons donc connaître Dieu, tendre vers Dieu et aimer Dieu. « Les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité informent et vivifient les vertus morales. Ainsi, la charité nous porte à rendre à Dieu ce qu'en toute justice nous lui devons en tant que créatures. La vertu de religion nous dispose à cette attitude » (CÉC 2095). Par cette vertu de religion nous rendons à Dieu ce qui est à Dieu tant individuellement que collectivement : l'adoration, l'action de grâce,

Textes à méditer en lien avec l'édito

Parole de Dieu

Si tu aimes ton Dieu, si tu marches dans ses voies, si tu gardes ses commandements, ses lois et ses coutumes, tu vivras et tu te multiplieras (Dt 30, 14).

Tu ne feras aucune idole, aucune image [...] Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte (Ex 20, 4-5).

Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'unique (Dt 6, 4-5).

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces (Dt 5, 6).

C'est le Seigneur, ton Dieu, que tu adoreras, et à Lui seul tu rendras un culte (Mt 4, 10).

Voici que quelqu'un s'approcha de Jésus et lui dit : « Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Jésus lui dit : « Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Celui qui est bon, c'est Dieu, et lui seul ! Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. » Il lui dit : « Lesquels ? » Jésus reprit : « Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère. Et aussi : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Mt 19, 16-19).

la prière, la louange. Le sommet de ce culte que nous rendons à Dieu c'est l'offrande du saint sacrifice de la Messe. Nous faisons de nos vies un sacrifice offert à Dieu en nous unissant à l'offrande que Jésus fait de Lui-même à son Père sur nos autels. Ainsi il appert que le premier commandement de Dieu est intimement relié au troisième : qui ne va pas à la Messe tous les dimanches et jours de précepte n'aime pas Dieu comme Dieu mérite d'être aimé.

En outre, le Seigneur nous appelle bien évidemment à ne pas L'offenser, à ne pas pécher contre Lui. Ces péchés sont polymorphes : la superstition, la magie, la divination, l'idolâtrie, la sorcellerie, le spiritisme, le culte des démons (direct ou indirect), l'action de tenter Dieu, la simonie, le sacrilège, l'athéisme, l'appartenance à la franc-maçonnerie ou à une autre secte, l'indifférentisme, le relativisme.

Notre temps présent est vraiment une époque où l'homme se prend pour Dieu et refuse de donner à Dieu ce qui lui est dû. Il demande à chacun de nous une vigilance particulière pour ne pas tomber dans ses pièges.

Nous sommes vraiment placés devant l'alternative : Dieu ou rien. Choisissons Dieu. Cela est juste et bon, équitable et salutaire.

“Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements“ (Jn 14, 15).

Abbé Laurent Spriet +

Magistère

Catéchisme du Concile de Trente

Ceux-là donc pèchent contre ce premier Commandement, qui n'ont ni la Foi, ni l'Espérance, ni la Charité. Et leur nombre, hélas ! est extrêmement considérable. Ce sont ceux qui tombent dans l'hérésie, qui ne croient pas ce que la sainte Église notre mère nous propose à croire ; ceux qui ont foi aux songes, aux augures et à toutes les vaines superstitions de ce genre ; ceux qui désespèrent de leur salut, qui manquent de confiance dans la miséricorde divine ; ceux qui ne s'appuient que sur les richesses, la santé et les forces du corps.

Catéchisme de saint Pie X

Le premier commandement nous défend encore d'avoir commerce avec le démon et de nous agréger aux sectes antichrétiennes.

Celui qui recourrait au démon ou l'invoquerait commettra-t-il un grave péché ?

Celui qui recourrait au démon ou l'invoquerait commettrait un péché énorme, parce que le démon est le plus pervers des ennemis de Dieu et de l'homme.

Est-il permis d'interroger les tables qu'on appelle parlantes ou écrivantes, ou de consulter de quelque façon que ce soit les âmes des trépassés par le spiritisme ?

Toutes les pratiques du spiritisme sont défendues, parce qu'elles sont superstitieuses et que souvent elles ne sont pas exemptes d'intervention diabolique : aussi ont-elles été justement interdites par l'Église.

Catéchisme de l'Église Catholique

CEC 2087 Il fait voir dans la " méconnaissance de Dieu " le principe et l'explication de toutes les déviations morales (cf. Rm 1, 18-32).

2134 Le premier commandement appelle l'homme à croire en Dieu, à

espérer en Lui et à L'aimer par-dessus tout.

2136 Le devoir de rendre à Dieu un culte authentique concerne l'homme individuellement et socialement.

2140 En tant qu'il rejette ou refuse l'existence de Dieu, l'athéisme est un péché contre le premier commandement.

CEC 2090 Lorsque Dieu se révèle et appelle l'homme, celui-ci ne peut répondre pleinement à l'amour divin par ses propres forces. Il doit espérer que Dieu lui donnera la capacité de l'aimer en retour et d'agir conformément aux commandements de la charité. L'espérance est l'attente confiante de la bénédiction divine et de la vision bienheureuse de Dieu ; elle est aussi la crainte d'offenser l'amour de Dieu et de provoquer le châtement.

CEC 2091 Le premier commandement vise aussi les péchés contre l'espérance, qui sont le désespoir et la présomption : Par le désespoir, l'homme cesse d'espérer de Dieu son salut personnel, les secours pour y parvenir ou le pardon de ses péchés. Il s'oppose à la Bonté de Dieu, à sa Justice – car le Seigneur est fidèle à ses promesses -, et à sa Miséricorde.

CEC 2092 Il y a deux sortes de présomption. Ou bien, l'homme présume de ses capacités (espérant pouvoir se sauver sans l'aide d'en Haut), ou bien il présume de la toute-puissance ou de la miséricorde divines (espérant obtenir son pardon sans conversion et la gloire sans mérite).

CEC 2094 On peut pécher de diverses manières contre l'amour de Dieu : l'indifférence néglige ou refuse la considération de la charité divine ; elle en méconnaît la prévenance et en dénie la force. L'ingratitude omet ou récuse de reconnaître la charité divine et de lui rendre en retour amour pour amour. La tiédeur est une hésitation ou une négligence à répondre à l'amour divin, elle peut impliquer le refus de se livrer au mouvement de la charité.

L'acédie ou paresse spirituelle va jusqu'à refuser la joie qui vient de Dieu et à prendre en horreur le bien divin. La haine de Dieu vient de l'orgueil. Elle s'oppose à l'amour de Dieu dont elle nie la bonté et qu'elle prétend maudire comme celui qui prohibe les péchés et qui inflige les peines.

2096 De la vertu de religion, l'adoration est l'acte premier. Adorer Dieu, c'est le reconnaître comme Dieu, comme le Créateur et le Sauveur, le Seigneur et le Maître de tout ce qui existe, l'Amour infini et miséricordieux. " Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et c'est à lui seul que tu rendras un culte " (Lc 4, 8) dit Jésus, citant le Deutéronome (6, 13).

2097 Adorer Dieu, c'est, dans le respect et la soumission absolue reconnaître le " néant de la créature " qui n'est que par Dieu. Adorer Dieu, c'est comme Marie, dans le Magnificat, le louer, l'exalter et s'humilier soi-même, en confessant avec gratitude qu'Il a fait de grandes choses et que saint est son nom (cf. Lc 1, 46-49). L'adoration du Dieu unique libère l'homme du repliement sur soi-même, de l'esclavage du péché et de l'idolâtrie du monde.

2121 La *simonie* (cf. Ac 8, 9-24) se définit comme l'achat ou la vente des réalités spirituelles. A Simon le magicien, qui voulait acheter le pouvoir spirituel qu'il voyait à l'œuvre dans les apôtres, Pierre répond : " Périsses ton argent, et toi avec lui, puisque tu as cru acheter le don de Dieu à prix d'argent " (Ac 8, 20). Il se conformait ainsi à la parole de Jésus : " Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement " (Mt 10, 8 ; cf. déjà Is 55, 1). Il est impossible de s'approprier les biens spirituels et de se comporter à leur égard comme un possesseur ou un maître, puisqu'ils ont leur source en Dieu. On ne peut que les recevoir gratuitement de Lui.

2105 Le devoir de rendre à Dieu un culte authentique concerne l'homme individuellement et socialement. C'est là " la doctrine catholique traditionnelle sur le devoir moral des hommes et des sociétés à l'égard de la

vraie religion et de l'unique Église du Christ " (DH 1). En évangélisant sans cesse les hommes, l'Église travaille à ce qu'ils puissent " pénétrer d'esprit chrétien les mentalités et les mœurs, les lois et les structures de la communauté où ils vivent " (AA 10). Le devoir social des chrétiens est de respecter et d'éveiller en chaque homme l'amour du vrai et du bien. Il leur demande de faire connaître le culte de l'unique vraie religion qui subsiste dans l'Église catholique et apostolique (cf. DH 1). Les chrétiens sont appelés à être la lumière du monde (cf. AA 13). L'Église manifeste ainsi la royauté du Christ sur toute la création et en particulier sur les sociétés humaines (cf. Léon XIII, enc. " Immortale Dei " ; Pie XI, enc. " Quas primas ").

2106 " Qu'en matière religieuse, nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir, dans de justes limites, suivant sa conscience en privé comme en public, seul ou associé à d'autres " (DH 2). Ce droit est fondé sur la nature même de la personne humaine dont la dignité lui fait adhérer librement à vérité divine qui transcende l'ordre temporel. C'est pourquoi il " persiste même en ceux-là qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer " (DH 2).

2108 Le droit à la liberté religieuse n'est ni la permission morale d'adhérer à l'erreur (cf. Léon XIII, enc. " Libertas præstantissimum "), ni un droit supposé à l'erreur (cf. Pie XII, discours 6 décembre 1953), mais un droit naturel de la personne humaine à la liberté civile, c'est-à-dire à l'immunité de contrainte extérieure, dans de justes limites, en matière religieuse, de la part du pouvoir politique. Ce droit naturel doit être reconnu dans l'ordre juridique de la société de telle manière qu'il constitue un droit civil (cf. DH 2).

2109 Le droit à la liberté religieuse ne peut être de soi ni illimité (cf. Pie VI, bref " Quod aliquantum "), ni limité seulement par un " ordre public " conçu de manière positiviste ou naturaliste (cf. Pie IX, enc. " Quanta cura "). Les " justes limites " qui lui

sont inhérentes doivent être déterminées pour chaque situation sociale par la prudence politique, selon les exigences du bien commun, et ratifiées par l'autorité civile selon des " règles juridiques conformes à l'ordre moral objectif " (DH 7).

Pères de l'Église

Il n'y aura jamais d'autre Dieu, Tryphon, et il n'y en a pas eu d'autre, depuis les siècles ... que celui qui a fait et ordonné l'univers. Nous ne pensons pas que notre Dieu soit différent du vôtre. Il est le même qui a fait sortir vos pères d'Égypte " par sa main puissante et son bras élevé ". Nous ne mettons pas nos espérances en quelque autre, il n'y en a pas, mais dans le même que vous, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (S. Justin, dial. 11, 1).

Théologie

Le culte de la religion ne s'adresse pas aux images en elles-mêmes comme des réalités, mais les regarde sous leur aspect propre d'images qui nous conduisent à Dieu incarné. Or le mouvement qui s'adresse à l'image en tant que telle ne s'arrête pas à elle, mais tend à la réalité dont elle est l'image (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 81, 3, ad 3).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des
dons pour les travaux dans l'église
Saint-Georges.

- Devenir parrain ou marraine de
confirmation d'un ou d'une
néophyte. Renseignements auprès
de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

- Pour apporter soit des courses
une fois par mois aux abbés, soit
des repas pour une journée
(déjeuner et dîner) une fois par
mois. Contact : Aude Coffinière -
aude.coffinieres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

"Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" à la rentrée afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans notre communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en contactant l'abbé Spriet : abbespriet@gmail.com

Sortie de "la rentrée" pour tous les fidèles de "Saint-Georges" le samedi 20 septembre au Puy-en-Velay

Activité de rentrée :

- Messe au Puy
- Entretien avec Mgr Baumgarten, évêque du Puy à 11h
- Pique-nique pris en commun
- Visites de la cathédrale et de la statue de ND de France

S'inscrire dès maintenant pour réserver le ou les bus :
<https://forms.office.com/e/JZds4v0fs2>

L'abbé Thibaud Perruchot, notre nouveau diacre

Nous remercions notre Archevêque de nous envoyer un diacre en cette rentrée 2025. Nous prions pour sa future ordination sacerdotale et celle des autres diacres de la Communauté des Missionnaires de la Miséricorde divine (Fréjus-Toulon).

Le site internet de Saint-Georges : une source majeure d'informations et d'inspirations

Le site internet de Saint-Georges vous permet de vous inscrire aux "annonces électroniques hebdomadaires" pour être toujours au courant des activités proposées tout au long de l'année ainsi que beaucoup d'autres informations utiles tant à l'échelle de l'Eglise universelle que particulière (diocèse).

Dans les rubriques du site, vous trouverez tous les renseignements concernant le catéchisme (des enfants, des collégiens, des lycéens, des catéchumènes, des néophytes, des adultes), les sacrements (la confirmation notamment) et la "profession de foi" ainsi que toutes les activités *ad intra* ou *ad extra* de la communauté.

En page d'accueil vous trouvez le programme de la semaine (Messess, confessions, adoration eucharistique, chapelet, activités, etc...).

Le "Groupe vocationnel" continue à vivre (vocations sacerdotales et religieuses)

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans a vu le jour à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de lectio divina puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.

Contact : abbé Spriet, abbespriet@gmail.com

Eclairage de l'église Saint-Georges

Nous comptons sur vous (a) pour trouver des entreprises pour nous faire des dons défiscalisés, (b) pour nous faire un don personnel (avec reçu fiscal le cas échéant). Il suffit de scanner ce QR code pour rejoindre le site du diocèse de Lyon.

Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait un don.



ACCUEIL SAINT MARTIN

Reprise de l'accueil st Martin le mercredi 10 septembre de 19h30 à 21h30
Contact : 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

Le chœur Convivium recrute !

Le chœur Convivium ouvre ses portes pour l'année 2025-2026 et recherche des chanteurs dans tous les pupitres : basses, ténors, altos et sopranos.

Ce chœur, qui anime la messe dominicale de 10h, propose également quelques activités d'évangélisation par la musique. Les répétitions se déroulent dans un climat à la fois amical et priant, où la recherche de Dieu s'exprime à travers l'exigence et la beauté du chant.

- Répétitions : le mardi de 20h à 22h (présence indispensable)
- Engagement : au moins deux messes par mois
- Profil souhaité : une expérience chorale préalable est appréciée

Pour toute information ou pour assister à une répétition, contactez Felipe Lesage au 06 95 91 87 46.

Visite pastorale de notre Archevêque les 13 et 14 juin 2026

Ancrée de la longue date dans la tradition de l'Eglise, la visite pastorale permet au successeur des Apôtres (l'évêque) de mieux connaître la réalité humaine de son diocèse, de vérifier la qualité évangélique de la vie des communautés, d'affermir les fidèles dans la foi. Notre Archevêque nous visitera l'année prochaine. C'est une grâce qui nous est faite.

Cette visite est prévue par le droit de l'Eglise :

Can. 396 - § 1. L'Évêque est tenu par l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans, par lui-même ou, s'il est légitimement empêché, par l'Évêque coadjuteur ou l'Évêque auxiliaire, par le Vicaire général ou le Vicaire épiscopal, ou bien par un autre prêtre.

Can. 397 - § 1. Sont soumis à la visite ordinaire de l'Évêque les personnes, les institutions catholiques, les choses et les lieux sacrés qui se trouvent dans le diocèse.

Jardin (38) et Thizy-les-Bourgs (69)

Notre Archevêque, à la demande de Mgr Eychenne (évêque de Grenoble et Vienne), continuera à nous envoyer l'année prochaine pour servir les fidèles laïcs qui se rassembleront à l'église Saint-Théodore dans la commune de Jardin (38200) à 10h (deux dimanches par mois). Nous assurions ce service depuis trois ans dans l'église Notre-Dame de l'Isle. Cette église est fermée au culte pour des raisons de sécurité à partir du 1er septembre 2025. Par ailleurs, notre Archevêque nous envoie aussi, deux fois par mois, servir les fidèles laïcs de la région de Bourg-de-Thizy-les-Bourgs à 17h45.

Vide Grenier du "Quartier Saint-Georges"

Le 28 septembre prochain aura lieu le Vide Grenier du quartier Saint-Georges. L'église Saint-Georges tiendra son stand et proposera tout un tas d'objets religieux. La vente est faite pour financer plusieurs activités, particulièrement celles des jeunes. N'hésitez pas à nous donner (avant le 15 septembre) tout ce qui traîne chez vous et dont vous n'avez plus l'usage : croix, chapelets, statues, médailles, livre de poche, beaux livres, vaisselle (uniquement les plats), (aucun vêtement). Déposer le tout à la Maison Sainte Blandine.

On recherche aussi 8 "vendeurs bénévoles" qui se relayeront, pour assurer la tenue du stand sur la journée.

Contact : Abbé Laurent Guimon

Soirées de prières d'intercessions et de guérisons à Saint-Georges

Cette année, nous avons inauguré les soirées de prière d'intercession et de guérison. Le but était d'attirer à l'église des habitants du quartier, non-pratiquants et non-croyants, en état de souffrance. Une statistique simple : en France il y a 15 000 prêtres et 65 000 guérisseurs, rebouteux, magnétiseurs... avec un bon nombre de charlatan. Il est important que l'Eglise soit présente et accompagne toutes ces personnes qui souffrent et cherchent partout (pas toujours au bon endroit) une solution à leur malheur.

Nous allons continuer à proposer ces soirées de prières en mettant en place une petite équipe d'accueillant et de priant.

Prochaines dates : **Vendredi 12 décembre 2025, Vendredi 13 mars 2026, Vendredi 12 juin 2026**

Si vous désirez faire partie de cette équipe signalez-vous à l'Abbé Laurent Guimon.

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

SCOUTISME : POUR LES FILLES DE 8 À 17 ANS

Le groupe des Guides et Scouts d'Europe de la VIIIème Lyon, accueille vos jeunes filles à la rentrée pour intégrer la clairière (8 à 12 ans, nées entre 2014 et 2017) ou la compagnie (12 à 17 ans, nées entre 2009 et 2013).

Les unités de notre groupe sont accompagnées par l'abbé Spriet et l'abbé Guimon, respectivement conseiller religieux de la clairière et de la compagnie.

Contact : Amaryllis Bachayter, Cheftaine de groupe VIIIème Lyon

06 13 85 03 84 groupe.8.lyon@gmail.com

PARCOURS ALPHA

Pour donner une suite à notre fête de la musique, et poursuivre l'évangélisation de notre quartier, Saint-Georges va lancer en octobre prochain un parcours Alpha. Qu'est ce qu'un parcours Alpha ? C'est un parcours de 7 soirées consécutives au cours desquelles on aide les personnes présentes à se poser les questions fondamentales de notre vie pour les conduire peu à peu à Jésus, vrai Dieu et vrai homme. A qui s'adresse un parcours alpha ? Ce parcours s'adresse aussi bien à des fidèles pratiquants qui ont envie d'enraciner toujours plus leur foi, qu'à des personnes qui ne connaissent pas Dieu. Que faut-il pour lancer un parcours alpha ? Avant toute chose, il faut un désir de faire connaître le Christ à ceux qui ne le connaissent pas ! Ensuite, il faut des personnes désireuses de participer à ce parcours : * soit dans la logistique pour préparer les repas : "voir la charité, c'est voir la Trinité ". Participer aux repas est un acte de charité qui montre de manière explicite que notre foi est vraie ! * soit dans l'accompagnement des personnes accueillies. Pour cet engagement, il faut des personnes avec un bon sens relationnel, et une grande capacité d'écoute.

Pour plus de renseignements, merci de contacter l'abbé Grenier: 06.59.39.89.92.

Carnet de famille

Baptêmes	Le 1er juillet de Marie-Madeleine DOUSSON fille d'Aurélien et d'Adèle née CAPIEVIC Le 5 juillet de Côme TARDY fils de Julien et d'Audrey née DUHAUDT Le 5 juillet de Pia BRILLOUIN fille d'Arthur-Marie et de Claire-Marie née REVY Le 19 juillet de Constance LABOUCHE fille de Roch et de Anne-Solène née GALLOT Le 22 juillet de Zélie GIRARD fille de Fabien et Marie-Domitille née SIVIGNON-SAINT LYS Le 3 août de Melchior SOUCHONI fils de Philippe et de Marguerite née SACCOMAN Le 16 août de Louisiane FRECON fille de Clément et Anne-Brune née RUFFIER D'EPENOUX Le 23 août de Léon LESAGE fils de Felipe et Julie née FICHOT Le 26 août de Margaux SIMON fille de Pierre et de Marie-Astrid née CARPENTIER
Mariages	Le 7 juin de Quentin DEVILAINE et de Victoria CALMES à Saint Bruno des Chartreux de Lyon Le 28 juin d'Adam ROUX et de Claire GERMAIN à Saint-Antoine l'Abbaye (38) Le 5 juillet de René-François MAIRESSE et de Julie HENRY à l'église Saint-Georges Le 19 juillet de Vianney SOVICHE et de Bertille COLOMB à Fleurie (69) Le 19 juillet de Briec DE FOUGEROUX et Marie-Adélaïde SAUTEL à Feurs (42) Le 26 juillet de Clément STEFANI et de KENZA BENCHEGRA à l'église Saint-Georges Le 26 juillet de Vianney CAUDRON et de Marie-Lys BEXON à Luzillat (63) Le 26 juillet d'Alban RENAUD et d'Hélène DE FELCOURT à Châlons (51) Le 26 juillet de Adrien DELOCHE et de Isaure LAILLET à Saint-Aubin-sur-Mer (14) Le 30 juillet d'Augustin LECLAIR et Alix LOGÉ à Luçon (85) Le 9 août de Térance REVELLIN et Charlène JEHANNO à l'église Saint-Georges Le 9 août de Louis VERNET et Priscille MAIRE à Anzy-le-Duc (71) Le 16 août de Ghislain DE LA BOURDONNAYE et de Blandine CHEVALIER-CHANTEPIE à Châtelperron (03) Le 21 août Sébastien TOUCHE et Jeanne DU CHOUCHE à Cocumont (47) Le 23 août d'Etienne de Saint-Victor et de Gabrielle Blanchard à Ronno (69)
Obsèques	Le 4 août d'Henry VENARD à St Martin d'Ainay rappelé à Dieu le 31 juillet

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h45 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires).

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien et l'abbé Perruchot, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

L'aumônerie des collégiens (5è - 3è) est tenue par l'abbé Perruchot

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se fomer. Contact : Abbé Perruchot.
2. **Spes-Misericordiae :** Contact : Louis-Marie Vian (07.67.64.66.16) et Blanche des Courtils (07.70.25.98.79)
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Groupe Caritas : pour jeunes professionnels mariés ou célibataires - Contact : Vianney et Hortense Ezanno (06.60.41.36.78)

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : lundi 8 septembre de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : les sacrements (2ème partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2025-2026 : Le Livre de l'Apocalypse (suite)

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine

Dates des cours (une heure), le jeudi à 20h30 - le vendredi, même cours à 15h :

- 9 et 10 octobre 2025

- 6 et 7 novembre
- 4 et 5 décembre
- 8 et 9 janvier 2026
- 5 et 6 février
- 5 et 6 mars
- 23 et 24 avril
- 21 et 22 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi 9 septembre** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 30 septembre** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Foyers : groupes Cana (cf Site de Saint-Georges)

Groupe Saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

Service de messe :

- **Enfants et adolescents :** Tous les jeunes ayant fait leur première communion sont les bienvenus. Inscription via ce formulaire : <https://forms.office.com/e/PnGpHrcEBY>

- **Etudiant et jeunes pro :** avec Frère Sébastien

"Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis cdepazzis@neuf.fr ; renseignements : <https://www.gardedhonneurdusacrecoeur.org/>

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

7 septembre : Chantiers diocésains et paroissiaux (Partielle)

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDELES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

Septembre 2025

Date	Fête	Activités	
Lundi 1	St Gilles, abbé	Messe à 9h (MG) et 18h30 (LS)	  
Mardi 2	St Etienne 1er, roi de Hongrie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 3	St Pie X, pape	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Néophytes à 20h30	  
Jeudi 4	De la férie	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 5 <i>1er du mois</i>	St Laurent Justinien, évêque	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Groupe St Joseph Adoration de 19h30 à 23h et confessions pdt la messe (LG)	  
Samedi 6 <i>1er du mois</i>	De la Sainte Vierge le samedi	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 7 septembre	13ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - abbé Guimon à Jardin et Thizy Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 8	Nativité de la Sainte Vierge Marie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC) à 20h30	  
Mardi 9	St Pierre Claver, religieux	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Cours pratique de la Liturgie à 20h30	  
Mercredi 10	St Nicolas de Tolentino, confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Rentrée des catéchismes des primaires à 9h45 Collégiens à 17h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Ecoute Post-IVG (abbé Spriet)	  
Jeudi 11	De la férie	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 12	Fête du Saint Nom de Marie	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 13	De la férie	Messes à 9h (LS) et 11h (LG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 14 septembre	Exaltation de la Sainte-Croix	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 15	Notre-Dame des sept douleurs	Messe à 18h30 (LS) Groupe Vocational	  
Mardi 16	St Corneille, pape et martyr - St Cyprien, évêque et martyr	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 17	Ste Hildegarde de Bingen, religieuse, Docteur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 - Catéchumènes à 20h30 Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 18	St Joseph de Cupertino, religieux	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Barbecue des étudiants et Jeunes pros à 20h	  
Vendredi 19	St Janvier, évêque et martyr	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 20	Saint André Kim et ses compagnons, martyrs	Sortie paroissiale au Puy-en-Velay Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 21 septembre	15ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 22	St Thomas de Villeneuve, religieux et évêque	Messe à 18h30 (LS) Confessions de 20h30 à 22h (Abbé Spriet)	  
Mardi 23	St Lin, pape et martyr et St Padre Pio, religieux	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Barbecue de rentrée Spi & Spi à 20h15	  
Mercredi 24	Notre-Dame de la Merci	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et néophytes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 25	De la férie	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Rentrée Spes et Caritas à 20h à l'église	  
Vendredi 26	St Jean de Brébeuf et ses compagnons, martyrs	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 27	St Côme et St Damien, martyrs	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 28 septembre	Solennité de Sainte Thérèse de Lisieux	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - abbé Grenier à Jardin et Thizy Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 29	St Michel Archange	Messe à 18h30 (LS) Conseil Pastoral (CPP) à 20h30	  
Mardi 30	St Jérôme, prêtre, confesseur et docteur	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Rencontre Jeunes Couples à 20h15	  
Mercredi 1er octobre	St Rémi, évêque et confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et néophytes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 2	Les Saints Anges Gardiens	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 3 <i>1er du mois</i>	Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge, patronne secondaire de la France	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Adoration de 19h30 à 23h Soirée oeuvres de Miséricorde à 19h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Groupe St Joseph	  
Samedi 4 <i>1er du mois</i>	St François, confesseur	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais Service de messe des étudiants et jeunes pros de 15h à 17h	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 5 octobre	17ème dimanche après la Pentecôte, solennité de Notre Dame du Rosaire	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
 LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier
*En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment.
 Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.*